

European and Comparative Commercial Law, Université du Luxembourg, Director, Master in European Private Law, Université du Luxembourg, professeur invité, HEC-UIg

VII. Le droit comparé des sociétés et les droits étrangers des sociétés

- *La comparaison de l'Unternehmensinteresse et de l'intérêt social : Une visite guidée à travers l'histoire du droit des sociétés du siècle dernier en Allemagne et en France*, par **Prof. Dr. Dr. H.c. Holger FLEISCHER**, LL.M. et **Yannick CHATARD**, Max-Planck Institut, Hambourg
- *Sociétés de gestion collective des droits d'auteur : une approche de droit comparé*, par **Pilar MONTERO GARCIA-NOBLEJAS**, professeur de droit commercial, directrice du Master en Propriétés Intellectuelles, Université d'Alicante (Espagne)
- *Les sociétés fictives dans la jurisprudence luxembourgeoise*, par **André PRÜM**, agrégé

— *Des particularités du siège des sociétés européennes immatriculées en France*, par **Michel MENJUCQ**, professeur à l'École de droit de la Sorbonne

des facultés de droit, professeur à l'Université du Luxembourg

— *L'évolution du droit des sociétés par actions au Canada : vers une concurrence législative ?* par **Stéphane ROUSSEAU**, titulaire de la Chaire en gouvernance et droit des affaires, Université de Montréal

— *Retour sur quelques notions fondamentales du droit algérien des sociétés commerciales*, par **Farha Zéraoui SALAH** et **Mohamed SALAH**, professeurs à la Faculté de droit de l'Université d'Oran 2, directeurs de recherche — Laboratoire Entreprise et commerce — LAEC

VIII. Le droit financier

- *Propos sur la nécessaire clarification des infractions d'abus de marché au temps de l'activisme actionnarial*, par **Alain PIETRANCOSTA**, agrégé des facultés de droit, professeur à l'École de Droit de la Sorbonne – Université Paris 1
- *L'engagement actionnarial des sociétés de gestion de portefeuille*, par **Isabelle RIASSETTO**, professeur ordinaire à l'Université du Luxembourg et **Michel STORCK**, professeur émérite de l'Université de Strasbourg
- *La privation « automatique » de droits de vote en cas de manquement à l'obligation de déclarer un franchissement de seuil. Exemple d'un « dialogue de sourds » entre doctrine et jurisprudence ?*, par **Frank MARTIN LAPRADE**, avocat associé – Cabinet JEANTET, docteur en Droit – chercheur associé Université PARIS SUD
- *Réflexions sur les modalités d'évaluation du préjudice financier de l'investisseur dans les sociétés cotées*, par **Anastasia SOTIROPOULOU**, professeur à l'Université d'Orléans

— *La proportionnalité des sanctions administratives en matière économique et financière*, par **Éric DEZEUZE**, avocat, cabinet Bredin Prat, professeur associé à l'Université Paris Descartes

— *La portée des lignes directrices des autorités de régulation*, par **Sophie SCHILLER**, professeur à Paris-Dauphine PSL

— *Le droit français à la rencontre des ICO's*, par **Daniel OHL**, docteur en droit, avocat honoraire à la Cour d'appel de Paris

— *Le fonds commun de titrisation, émetteur d'obligations : Qui peut le moins, pourrait-il le plus ?*, par **Arnaud REYGROBELLET**, professeur à l'Université Paris Nanterre

— *L'ambition européenne en faveur de la finance durable*, par **Catherine MALECKI**, professeur à l'Université Rennes 2, LiRIS EA7481

— *Lettre à Portalis d'un professeur désabusé par la volatilité du Code monétaire et financier*, par **Frédéric PELTIER**, professeur

IX. Le droit des procédures collectives

— *L'associé de la société en difficulté : à la recherche du point d'équilibre*, par **David ROBINE**, professeur à l'Université Paris Nanterre (CEDCACE EA 3457)

— *Le traitement amiable des difficultés d'un débiteur au début du XIX^e siècle*, par **Guy-Alain LAFONT de SENTENAC**, avocat honoraire

— *Propositions d'unification des sanctions personnelles dans les procédures collectives*, par **Corinne SAINT-ALARY-HOUIN**, professeur

émérite de l'Université Toulouse 1 Capitole, Centre de droit des affaires

— *Le notaire en « sauvegarde »*, par **Yves CHAPUT**, agrégé des facultés de droit, directeur scientifique du Laboratoire de droit économique francophone (LADEF)

— *Les plans de cession confrontés aux clauses d'agrément, de préemption ou d'inaliénabilité*, par **Hervé LE NABASQUE**, professeur à l'Université Paris 1, École de droit de la Sorbonne

X. Droit et nouvelles technologies

— *Les ratios mathématiques au soutien de la ratio juridique : vers un Droit de Vitruve ?* par **Hugo BARBIER**, professeur à l'Université d'Aix-Marseille

— *La Deep Law, ou le défi d'une « analyse numérique du droit » (Doit-on penser autrement le droit dans l'économie numérique ?)*, par **Marina TELLER**, professeur à l'Université Nice Côte d'Azur, GREDEG, CNRS, UMR 7321

— *La Blockchain et l'avenir du droit*, par **Dominique LEGEAIS**, professeur Université Paris Descartes

— *Peut-on se fier à Légifrance ?* par **Bruno DONDERO**, professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1), avocat associé CMS Francis Lefebvre Avocats, et **Caroline TABOUROT**, maître de conférences à l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne

XI. Divers

— *Émile Durkheim et la famille conjugale*, par **Gérard HIRIGOYEN**, professeur émérite à l'Université de Bordeaux

— *Les clercs et l'argent d'après le Dictionnaire de droit canonique de Durand de Maillane*, par **Jean-Louis GAZZANIGUA**, professeur d'histoire du droit aux Universités de Toulouse et de Nice

— *Quelques apports de l'analyse économique au droit*, par **Bruno AMANN**, professeur de Sciences de Gestion, Université Toulouse 3, TFSU

— *Le portrait du CHE ou la rançon de la célébrité (en droit de la propriété intellectuelle)*, par

Jacques LARRIEU, professeur émérite, Université Toulouse Capitole, CDA-Epitoul

— *Constance et permanence des conflits d'intérêts*, par **Jean-Baptiste GALVIN**, docteur en droit privé, magistrat

— *De quelques manifestations de la mauvaise qualité du droit du crédit dans la vie des affaires toutes simples*, par **Jean DEVEZE**, professeur à l'Université de Toulouse

— *Pour une conception humaniste du droit des affaires et de son enseignement*, par **Marie-Anne FRISON-ROCHE**, professeur de droit économique à Sciences po (Paris)

— *Sur les professeurs de droit de demain*, par **Paul LE CANNU**, agrégé des facultés de droit

M

Mélanges
en l'honneur
d'Alain Courel

Un juriste pluriel

EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE

DAJLOZ



Un juriste pluriel

Les *Mélanges* offerts au Professeur Alain Couret sont à l'image de ce grand juriste qui aura marqué le droit des affaires au tournant des XX^e et XXI^e siècles. Fort de soixante-cinq contributions rédigées par des auteurs majeurs d'une doctrine principalement commercialiste, ce recueil couvre en effet une vaste palette de thèmes — droit des sociétés, gouvernance d'entreprise et RSE, droit financier, droit des procédures collectives, droit des nouvelles technologies... — qui sont autant de reflets des champs qu'a sillonnés Alain Couret au cours de sa carrière universitaire. Leur dédicataire n'a par ailleurs eu de cesse d'enrichir sa pensée, toujours transcrite dans une langue délicate, non seulement en investissant d'autres domaines — singulièrement les sciences de gestion —, mais encore en scrutant d'autres cultures juridiques.

Le Professeur Alain Couret est aussi un avocat de renom, ce qui lui a permis de nourrir constamment sa réflexion des réalités vécues par les entreprises. Ce trait, dont sont empreints les écrits des auteurs qui ont souhaité lui rendre ici hommage, sera apprécié à sa juste valeur par les praticiens.

L'humilité et la simplicité d'Alain Couret n'ont d'égal que son élégance morale et intellectuelle. Il a de surcroît cette chance que la perception par ses interlocuteurs de la bienveillance, au sens le plus noble de ce terme, qui est sienne est encore accentuée par son bel accent toulousain...

COMITÉ DE COORDINATION

- **Hervé Le Nabasque**
professeur à l'Université Paris 1,
École de droit de la Sorbonne
- **Jacques Moury**
professeur à l'Université Reims
Champagne Ardenne
- **Jean-Marc Moulin**
professeur Université
de Perpignan Via Domitia
- **Anastasia Sotiropoulou**
professeur à l'Université d'Orléans

CONTRIBUTIONS

I. Société, entreprise et autres groupements

- *L'impossible définition de l'entreprise*, par **Charley HANNOUN**, professeur à l'Université Cergy-Pontoise (LEJEP), avocat au barreau de Paris
- *L'irrésistible ascension des activités économiques et de l'entreprise dans le droit*, par **Jean PAILLUSSEAU**, professeur émérite à l'Université de Rennes I, directeur honoraire du Centre de droit des affaires, avocat honoraire au barreau de Paris
- *La mutation de l'intérêt social ou l'entreprise déboussolée*, par **Véronique MARTINEAU-BOURGNINAUD**, MCF-HDR à l'Université de Nantes, IRDP – EA 1166
- *La notion d'intérêt social (vue par la lougnette du fiscaliste)*, par **Jean-Louis MEDUS**, professeur des Universités, avocat aux barreaux de Paris et de Luxembourg
- *La prise en considération des enjeux sociaux et environnementaux*, par **François-Xavier LUCAS et Didier PORRACHIA**, professeurs à l'Université Paris 1- Panthéon-Sorbonne
- *Les garanties accordées par une société, dans la tourmente prétorienne (et légale ?)*, par **Jean-François BARBIERI**, professeur des Universités, CDA (Toulouse – I) et CREOP (Limoges), avocat à la Cour de Toulouse
- *Le clair-obscur de la loi PACTE : Vers un nouveau paradigme de la gouvernance ?*, par **Véronique MAGNIER et Yann PACLOT**, professeur à l'Université Paris-Saclay et Reims Champagne Ardenne
- *Compétitivité, attractivité, durabilité : les nouveaux défis du droit des sociétés*, par **Anne OUTIN-ADAM**, docteur en droit, directrice des politiques juridiques et économiques de la CCI Paris Ile-de-France, et **Samuel FRANÇOIS**, docteur en droit, juriste à la CCI Paris Ile-de-France
- *Les zones frontières de l'entreprise socialement responsable*, par **Jean-Marc MOULIN**, professeur Université de Perpignan Via Domitia
- *La RSE sur le frontispice du droit des sociétés, un roi sans couronne ?*, par **Nicolas CUZACQ**, maître de conférences HDR HC en droit privé de l'Université Paris XII (UPEC)
- *Les défis actuels de la remédiation dans le domaine des droits humains*, par **Jacques IGALENS**, professeur émérite à l'Université de Toulouse Capitole
- *Micro-entreprise et salariat dans la société de demain. La question sociale du XXI^e siècle ?*, par **Jean-Emmanuel RAY**, professeur à Paris I – Sorbonne
- *L'État et les entreprises, Les biens communs et le veau d'or*, par **Paul LINGIERES**, avocat
- *Le contrat conclu par une entité dépourvue de la personnalité juridique : invitation à revenir sur les sanctions applicables à la formation du contrat*, par **Arnaud CASADO**, maître de conférences à Paris I - Sorbonne
- *Les entités d'intérêt public*, par **Benoît LECOURT**, professeur à l'Université Cergy-Pontoise, directeur de l'Institut d'études judiciaires
- *Regard positif sur les fondations*, par **Jacques MESTRE**, professeur des facultés de droit

II. Les droits sociaux

- *La donation de droits sociaux à des tiers étrangers à la famille*, par **Henri HOVASSE**, professeur (h) à la Faculté de droit de Rennes
- *L'usage et la jouissance de titres sociaux entrés en fiducie*, par **Nicolas BORGA**, agrégé des facultés de droit, professeur à l'Université Lyon 3
- *Classification raisonnée des clauses portant engagements financiers dans les cessions de droits sociaux*, par **Jacques MOURY**, professeur à l'Université Reims Champagne Ardenne
- *L'application de la loi dans le temps aux clauses d'agrément insérées dans les statuts de SAS*, par **Renaud MORTIER**, professeur agrégé de droit privé, président de la Fédération nationale droit du patrimoine (FNDP), directeur du Centre de droit des affaires de Rennes (CDA)
- *La nullité convenue en droit des sociétés*, par **Dorothee GALLOIS-COCHET**, agrégée des facultés de droit, professeur à l'Université Paris-Dauphine, Paris Sciences Lettres (PSL), CR2D

III. Les organes sociaux

- *La compétence des organes sociaux*, par **Pierre MOUSSERON**, professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, président de l'Institut des usages
- *Le conseil d'administration de demain*, par **Irina PARACHKEVOVA-RACINE**, professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis (ComUE Université Côte d'Azur, CNRS, GREDEG-CREDECO)
- *Dirigeants ou associés et obligation de non-concurrence*, par **Daniel COHEN**, professeur Université Paris II (Panthéon-Assas)
- *L'acte de bonne gestion*, par **Julia HEINICH**, agrégée des facultés de droit, professeur à l'Université de Bourgogne
- *L'article 1860 du Code civil : interrogations sur un cas légal d'exclusion d'un associé*, par **Bernard SAINTOURENS**, professeur à l'Université de Bordeaux

IV. La restructuration des sociétés

- *Restructuration et transmission universelle de patrimoine : un concept aux nombreuses facettes*, par **Anne CHARVERIAT**, avocat honoraire
- *Reflexions autour du rôle de l'État dans la protection des entreprises nationales dans le cadre d'offres hostiles*, par **Didier MARTIN**, avocat associé et **Karine ANGEL**, avocat conseil
- *Les sociétés holdings « impures » et « pures » des professions judiciaires et juridiques*, par **Jean-Pierre BERTREL**, professeur émérite de droit des affaires à ESCP Europe

V. La fiscalité des sociétés

- *Nexus et zones d'intégration économique régionales, une illustration de la nécessité d'un regard critique sur les logiques de système*, par **Olivier DEBAT**, agrégé des facultés de droit, professeur à l'Université Toulouse Capitole

VI. Le droit européen des sociétés

- *Informatisation des entreprises et droit européen des sociétés*, par **Prof. Federico PERNAZZA**, Università degli Studi del Molise
- *La protection intra-européenne des sociétés : de l'ouverture au protectionnisme*, par **Isabelle CORBISIER**, docteur en droit, master of laws (PhD, LL.M), Associate Professor of

Bon de souscription



Mélanges
en l'honneur
d'Alain Couret

Un juriste pluriel

Ce bulletin est à retourner aux Éditions DALLOZ – Hélène Hoch
31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris Cedex 14 ou par mail à melanges@dalloz.fr

Prix de souscription jusqu'au 9 décembre 2020 : 89 € au lieu de 109 €
Date limite pour figurer parmi la liste des souscripteurs : 16 octobre 2020

Mme Mlle M.

Nom Prénom

Qualités.....
(telles que vous souhaitez qu'elles apparaissent sur la liste des souscripteurs figurant en fin de volume)

Adresse de livraison

CP Ville

		Quantité	Total
978-2-247-20375-8	Un juriste pluriel		€
	<i>Mélanges en l'honneur d'Alain Couret</i>	Frais de port	0,01 €
		Montant total	€

765001

Versement à l'ordre de DALLOZ par :

Chèque bancaire joint Chèque postal joint

Carte bancaire n° _____

Expire à fin /

Virement administratif sur facture

Date : / /

Signature

